

Introduction

Les Grecs ont inventé la démocratie, mais il s'agissait d'une démocratie directe. La démocratie représentative moderne est en revanche l'héritage des révolutions américaine et française. Dans une démocratie, les citoyens font les lois par l'intermédiaire de leurs représentants élus. Les élections sont la seule façon de légitimer l'autorité, de désigner des hauts fonctionnaires, d'engager leur responsabilité. Citons ce commentaire de René Rémond : « De la désignation par les électeurs, la Révolution a fait l'usage le plus extensif qui se puisse concevoir et qu'ait connu notre société. [...] La Révolution a substitué le choix par les citoyens à tous les autres modes de recrutement et de sélection¹. »

De 1789 à 1799, la France a appliqué de façon très extensive le principe électif. Hormis le pouvoir royal – jusqu'en 1792 – presque toutes les charges de la fonction publique, dans l'administration, la législature ou la justice, furent allouées à des individus élus. Même les directeurs des bureaux de poste, les officiers de l'armée, les membres du clergé étaient désignés de cette manière. Entre 1790 et 1799, pas moins de vingt scrutins furent organisés au niveau local et national, pour pourvoir des postes vacants ou pour approuver les Constitutions de 1793 et 1795. On estime que 1,2 million de charges publiques électives furent créées en 1790². Les conditions de vote firent l'objet de six remaniements durant la décennie révolutionnaire. Près de 4,3 millions d'individus masculins adultes reçurent le droit de vote en 1791 et ils furent environ 6 millions en 1793. Ce sont des nombres énormes pour l'époque. La France éclipsait les États-Unis, seul autre pays ayant un droit de vote étendu. En effet, avec une population d'environ 28 millions d'habitants, elle était le pays le plus peuplé d'Europe, après la Russie. Les États-Unis, qui n'en comptaient que 4 millions, dont un sixième d'esclaves, arrivaient loin derrière pour le nombre de votants. C'était la première fois qu'un aussi grand nombre de citoyens participaient à des élections.

Entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, la définition du mot « élection » a évolué dans les dictionnaires, ce qui montre l'influence de la Révolution sur la politique. Des élections avaient déjà eu lieu au XVIII^e siècle, en France, en Grande Bretagne et dans les colonies d'Amérique, mais le mot désignait, dans le *Dictionnaire* de l'abbé Expilly (1764) et celui de Bruzen de la Martinière (1768), une circonscription

1. R. RÉMOND, *La vie politique en France depuis 1789*, 2 vol., Paris, A. Colin, 1965, 1, p. 110.

2. P. GUENIFFEY, *Le nombre et la raison. La Révolution française et les élections*, Paris, EHESS, 1993, p. 418.

financière administrée par un élu. Il désignait aussi l'électorat de certaines régions d'Allemagne où les souverains avaient le droit de voter pour élire un nouvel empereur³. Le *Dictionnaire de l'Académie française* (1762) en donnait la définition suivante : « Action d'élire, choix fait par plusieurs personnes⁴. » Il citait l'exemple de l'empereur du Saint Empire romain. Le mot élection s'appliquait en outre au tribunal chargé des affaires fiscales. Ces définitions furent conservées dans l'édition suivante, en 1798. Mais un changement très net survint dans la 6^e édition publiée en 1832-1835. La définition était désormais la suivante : « Action d'élire, choix fait en assemblée par la voie des suffrages. » L'auteur concluait ainsi son article : « Employé absolument et au pluriel, il s'entend ordinairement de la nomination des députés⁵. » Dans le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré, publié en 1872-1877, élection signifiait : « Choix qui est fait de quelqu'un en assemblée et par voie des suffrages⁶. » L'auteur faisait en particulier référence aux élections municipales et législatives. On mesure combien la signification du mot a évolué de l'Ancien Régime à la Troisième République.

Les historiens et les élections révolutionnaires

Jusqu'à une époque récente, malgré le rôle déterminant qu'a joué la Révolution dans le développement de la démocratie électorale, les historiens spécialistes de l'histoire politique de cette période ne parlaient pas des élections. Pour comprendre leur attitude et comment elle a changé, il convient de passer en revue les différents travaux concernant les élections révolutionnaires, depuis le XIX^e jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Au XIX^e siècle, les historiens de la Révolution ne se sont pas beaucoup penchés sur la question. L'avènement de la Troisième République a constitué en revanche un véritable tournant. Les élections étant une des caractéristiques du régime démocratique, les historiens ont pris conscience du rôle important qu'elles avaient joué pendant la Révolution. On les trouve par conséquent mentionnées dans des ouvrages à partir des années 1880 jusqu'au déclenchement de la guerre en 1914. La célébration du Centenaire de la Révolution en 1889 contribua à renouveler l'intérêt des historiens pour cet événement fondateur. Les années qui suivirent, et jusqu'à la Première Guerre mondiale, une multitude de recueils de documents sur la convocation des États généraux et les élections parisiennes furent publiés ainsi que les dictionnaires des membres de l'Assemblée législative et de la Convention nationale⁷.

3. Abbé EXPILLY, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, Paris, 1764, 2, p. 731-733. BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, *Le Grand Dictionnaire géographique, historique et critique*, Paris, 1768, 2, p. 748-749.

4. The ARTFL Project. The University of Chicago.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. A. BRETTE (éd.), *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789 d'après les actes conservés aux Archives nationales*, 4 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1894-1915 ; C.-L. CHASSIN (éd.), *Les élections et les cahiers de Paris en 1789*, 4 vol., Paris, Jouaust et Sigaux, 1888-1889 ; E. CHARAVAY (éd.), *Assemblée électorale*

En même temps que ces recueils de documents, deux études classiques sur la Révolution furent publiées, l'une politique, l'autre sociale et économique. Alphonse Aulard présentait la Révolution comme l'avènement de la république démocratique⁸. Il assimilait la démocratie au droit de vote, sans pour autant mentionner les élections. Jean Jaurès, au contraire, mettait l'accent sur l'histoire économique et sociale⁹. Il n'était certes pas beaucoup plus intéressé qu'Aulard par les élections, mais son interprétation de l'impact social des conditions de vote et d'éligibilité au début de la Révolution était beaucoup moins négative. Jaurès exhortait les historiens à se lancer dans des travaux de recherche sur la composition socioprofessionnelle et la fortune personnelle des personnages politiques de l'époque révolutionnaire. Ce qu'il cherchait surtout à élucider c'était la permanence ou les changements dans cette composition sociale.

Si le tournant du XIX^e siècle fut l'âge d'or de l'histoire électorale, tous les ouvrages sur la Révolution écrits durant cette période n'étaient pas pour autant élogieux. Deux adversaires de la démocratie, Hippolyte Taine et Augustin Cochin, qui furent les premiers à formuler le concept moderne de complot à propos de la Révolution, soulignaient l'importance des élections pour la compréhension d'une issue qu'ils considéraient comme fatale. Traumatisé par la Commune, Taine détestait les masses populaires et craignait la démocratie. Aucun des deux n'était historien, ce qui explique leur méthodologie. Les ouvrages de Taine mettaient l'accent sur les racines psychologiques du comportement du votant, et ne tenaient aucun compte des facteurs empiriques. Pour Patrice Gueniffey, leurs travaux constituent néanmoins « la première sociologie du fait électoral¹⁰ ».

Selon Taine il fallait chercher les origines de la Révolution dans l'« esprit classique », qui avait éclos dans les sociétés littéraires et les salons parisiens. Selon lui, un groupe de rationalistes doctrinaires avait développé un ensemble d'idées abstraites complètement dissociées des réalités matérielles. Les enseignements de ces rêveurs avaient été diffusés par des démagogues et avaient provoqué une Révolution qui sans eux n'aurait pas vu le jour. La conquête du pouvoir par les jacobins et la Terreur en avaient été la conséquence logique. L'« esprit classique » était devenu l'« esprit jacobin ». De 1789 à 1792, élection après élection, les jacobins s'étaient approprié peu à peu le pouvoir. Une machine centralisée était au cœur de ces campagnes électorales. Taine décortiquait les mécanismes par lesquels

de Paris, 3 vol., Paris, Quantin et Noblet, 1890-1905 ; P. ROBIQUET, *Le personnel municipal de Paris pendant la Révolution, période constitutionnelle*, Paris, Jouaust, 1890 ; S. LACROIX, *Le département de Paris et de la Seine pendant la Révolution (février 1791-ventôse an VIII)*, Paris, Au Siège de la Société, 1904 ; A. KUCSINSKI, *Les députés à l'Assemblée législative de 1791*, Paris, Au Siège de la Société, 1900 ; *Dictionnaire des conventionnels*, 4 vol., Paris, Au Siège de la Société, 1916-1919.

8. F.-A. AULARD, *Histoire politique de la Révolution française : origines et développement de la démocratie et de la république (1789-1804)*, Paris, A. Colin, 1901.

9. J. JAURÈS, *Histoire socialiste de la Révolution française*, édition revue par A. MATHIEZ, 8 vol., Paris, Librairie de l'Humanité, 1922-1924.

10. P. GUENIFFEY, *op. cit.*, p. 20.

une minorité déterminée et sans scrupule avait confisqué les fruits de la démocratie électorale¹¹.

L'œuvre de Taine ouvrit la voie à celle de Cochin, un catholique traditionaliste hostile à la démocratie. Son approche n'était pas psychologique comme celle de son prédécesseur ; c'était un compte rendu sociologique de l'émergence et du rôle de l'idéologie démocratique ainsi qu'une étude sociologique de la manipulation politique et des mécanismes électoraux. Pour Cochin, la démocratie française avait pris naissance dans les sociétés de pensée qui s'étaient répandues autour de 1750. Ces sociétés étaient devenues des modèles pour les clubs jacobins. Cochin interprétait le vote de 1789 comme la manipulation des assemblées électorales par une minorité de militants. Une des clés pour comprendre les résultats électoraux se trouvait dans le règlement du 24 janvier 1789 organisant les élections aux États généraux. Le roi avait convoqué ses sujets conformément à la tradition organique, hiérarchique et corporatiste de la France. Dans le système anglais, libéré des contraintes des relations sociales, le nouveau « citoyen » abstrait votait au contraire en tant qu'individu autonome. Cette masse atomisée d'individus avait néanmoins besoin de médiateurs pour exprimer ses désirs, et les politiciens professionnels s'en chargeaient par l'intermédiaire de leurs candidats. C'était le rôle des partis politiques. Cependant, Necker, auteur de la réglementation, avait combiné les systèmes anglais et français sans être conscient de leur contradiction. D'un côté la réglementation apportait une extension du droit de vote, d'un autre côté elle interdisait les candidats déclarés, les partis politiques et les campagnes électorales. Il n'y avait ni débats publics ni affrontements entre candidats. Le résultat de cet « étrange amalgame » des systèmes anglais et français, fut que « le règlement du 24 janvier mettait les électeurs non dans la liberté, mais dans le vide¹² ». Vide qui fut comblé par les militants des sociétés de pensée.

Alors qu'il était impossible pour les votants de faire des choix pertinents, les cahiers de doléances, explique Cochin, furent néanmoins rédigés et les députés élus comme par magie. Comment expliquer cela ? En fait, aux côtés des gens ordinaires, qui ne pouvaient pas répondre, il y en avait d'autres qui parlaient et agissaient en leur nom : les membres des sociétés de pensée. Ces sociétés étaient des écoles de socialisation démocratique. Leurs adhérents étaient libres de délibérer, quoique sous le contrôle d'un petit nombre d'individus. Tout vote officiel était précédé d'une décision non officielle de ce cercle restreint. Les membres ordinaires étaient des « profanes » par rapport à ce groupe d'initiés peu nombreux, plus unis et plus actifs. Ils possédaient ce que l'on peut appeler « la science de la manipulation électorale ». Les votants étaient manipulés par un groupe anonyme, sans en avoir conscience. L'isolement et l'inertie des votants étaient les conditions préalables nécessaires pour remporter des élections. La réglementation électorale facilitait le travail des sociétés secrètes et contribuait à assurer la réussite de ce

11. H. TAINE, *Les origines de la France contemporaine*, 6 vol., Paris, Hachette, 1876-1894.

12. A. COCHIN, « Comment furent élus les députés aux États Généraux », *L'esprit du jacobinisme Une interprétation sociologique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1979, p. 83.

que Cochin appelle « la machine électorale » et dont l'objectif était d'éliminer les ennemis potentiels¹³. Les idées de Cochin sur la campagne électorale de 1789 ont influencé la pensée de François Furet et celle de Ran Halévi, et ont servi de modèle à l'analyse de Gueniffey concernant les élections révolutionnaires.

La période de l'entre-deux-guerres contraste avec celle d'avant 1914. Un regain d'intérêt pour l'histoire sociale empêcha l'essor d'une histoire politique de la Révolution. Les historiens s'intéressèrent plutôt au Directoire¹⁴. À la veille et jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les chercheurs étudièrent les plébiscites constitutionnels de la Révolution et de la période napoléonienne ainsi que les élections sous Napoléon¹⁵. Les historiens de l'après-guerre concentrèrent leur attention sur les conditions de vote ainsi que sur l'éligibilité et les élections à la Convention¹⁶.

Tout au long du xx^e siècle, les chercheurs français firent œuvre de pionniers dans l'étude de la sociologie électorale. L'analyse des élections était considérée comme fondamentale dans la compréhension scientifique de la vie politique de la nation¹⁷. Cette tradition fut initiée par André Siegfried et son *Tableau Politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, publié en 1913. Son étude des

13. A. COCHIN, « La campagne électorale de 1789 en Bourgogne », *op. cit.*, p. 49-78; A. COCHIN, *Les sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne, 1788-1789*, 2 vol., Paris, Champion, 1925, 1, 455-456.
14. H. POMMERET, *L'esprit public dans le département des Côtes-du-Nord pendant la Révolution 1788-1799 : essai d'histoire politique d'un département breton*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1921; J. BRELOT, *La Vie politique en Côte-d'Or sous le Directoire*, Dijon, Rebourseau, 1932; M. REINHARD, *Le département de la Sarthe sous le Régime Directorial*, Saint-Brieuc, Les Presses Bretonnes, 1935; E. DELCAMBRE, *la période du Directoire dans la Haute-Loire*, 3 vol., Rodez, Carrère, 1941-1943; J.-R. SURATTEAU, « Les élections de l'an IV », *AHRF*, 23, 1951, p. 374-393 et 24 (1952), p. 32-62; « Les opérations de l'assemblée électorale de France (4 brumaire an IV-27 octobre 1795) », *AHRF*, 27, 1955, p. 21-63; « Les élections de l'an V aux Conseils du Directoire », *AHRF*, 30, 1958, p. 21-63, *Le département du Mont-Terrible sous le Directoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1965; *Les élections de l'an VI et le Coup d'État du 22 Floréal (11 mai 1798). Étude documentaire, statistique et analytique : essai d'interprétation*, Paris, Les Belles Lettres, 1971; P. CLÉMENTOT, *Le département de la Meurthe à l'époque du Directoire*, Raon-l'Étape, Fetzer, 1966; I. WOLOCH, *Jacobin Legacy. The Democratic Movement Under the Directory* Princeton, Princeton University Press, 1970.
15. P. VAILLANDET, « Le plébiscite de l'An III en Vaucluse », *AHRF*, 4, 1932, p. 501-516; H. SOANEN, « Le plébiscite de la Constitution de l'an III et l'élection en l'an IV des députés au Corps législatif dans le département du Puy-de-Dôme », *Revue d'Auvergne*, 1968, p. 225-256; C. LANGLOIS, « Le plébiscite de l'an VIII ou Le Coup d'État du 18 pluviôse an VIII », *AHRF*, 44, 1972, p. 43-65, 231-246, et p. 390-415; C. LANGLOIS, « Napoléon Bonaparte plébiscité? », L. HAMON et G. LOBRICHON (éd.), *L'élection du chef de l'État en France de Hugues Capet à nos jours*, Paris, Beauchesne, 1988, p. 81-98; F. BLUCHE, *Le plébiscite des Cent-Jours (avril-mai 1815)*, Genève, Droz, 1974; J.-Y. COPPOLANI, *Les élections en France à l'époque napoléonienne*, Paris, Albatros, 1980.
16. J. SENTOU, « Impôts et citoyens actifs à Toulouse au début de la Révolution », *Annales du Midi*, 61, 1948, p. 159-179; D. LIGOU, « Population, citoyens actifs et électeurs à Dijon aux débuts de la Révolution française (1790-1791) », *Actes du 88^e Congrès national des Sociétés savantes, Section d'histoire moderne et contemporaine, Clermont-Ferrand (1963)*, Paris, 1964, p. 243-275; R. R. PALMER, *The Age of the Democratic Revolution : A Political History of Europe and America, 1790-1800*, 2 vol., Princeton, Princeton University Press, 1959-1964, 1, p. 522-528; M.-E. AUVRAY, « Les élections à la Convention nationale dans le département de Seine-et-Oise (26 août-2 septembre 1792) », *Actes du 78^e Congrès national des Sociétés savantes. Section d'histoire moderne et contemporaine. Toulouse, 1953*, Paris, 1954, p. 239-256; J. BOURDON, « Les élections de la Côte-d'Or en 1792 et 1795 », *Annales de Bourgogne*, 28, 1956, 189-194; B. VANNIER, « Les élections à la Législative et à la Convention dans le département du Cher », *Mémoires de l'Union des Sociétés savantes de Bourges*, 9, 1961-1962, p. 109-142; A. PATRICK, *The Men of the First French Republic Political Alignments in the National Convention of 1792*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1972.
17. P. BARRAL, « La sociologie électorale et l'histoire », *RH*, 230, 1967, p. 117.

élections législatives dans l'Ouest, de 1876 à 1910, lui permit de dégager trois facteurs principaux ayant une influence sur le comportement politique : la relation au sol (le type de propriété et de culture), l'habitat et la religion¹⁸. Un nouveau chapitre de la recherche sur la sociologie électorale s'ouvrit après la Deuxième Guerre mondiale. Le principal promoteur en fut François Goguel, qui avait été l'élève de Siegfried. Intéressé avant tout par l'aspect géographique des élections pendant la Troisième et la Quatrième République, il publia un ouvrage composé de cartes indiquant la tendance (gauche ou droite) de chaque département suivant les résultats des élections, avec une analyse de l'évolution géographique des opinions politiques, de 1870 à 1951, et une comparaison entre géographie politique et géographie sociale. Il y examinait aussi les causes de la participation électorale et de l'absentéisme¹⁹.

Malgré le développement de la sociologie électorale, les sociologues continuèrent de ne pas s'intéresser à la Révolution. Aucun d'eux ne fit l'hypothèse d'une éventuelle continuité entre les origines de la démocratie à l'époque du soulèvement et l'histoire de la France contemporaine. Dans la période d'après-guerre, les historiens de la Révolution n'appliquèrent pas, pour leur part, les nouvelles méthodes de l'histoire électorale à la décennie révolutionnaire. Comment expliquer ces lacunes ? Pour les historiens comme pour les politologues, les élections de l'époque moderne avaient pour origine l'instauration du suffrage universel direct lors de l'élection de l'Assemblée constituante en 1848 et l'apparition du clivage gauche-droite délimité par la topographie parlementaire lors des élections législatives de 1849. Maurice Agulhon considérait l'histoire électorale de la France avant 1848 comme la « préhistoire de la démocratie moderne²⁰ ». Si Raymond Huard reconnaissait que le suffrage universel était apparu pendant la Révolution, il le considérait comme trop éphémère pour être précurseur de la démocratie en France. Pour lui, 1848 était le véritable point de départ de l'histoire du suffrage universel en France²¹. Il existait un véritable consensus autour de l'idée que l'histoire électorale de la France contemporaine commençait avec la Deuxième République.

Les historiens de la Révolution ne réussirent pas à modifier cette vision de l'apprentissage de la démocratie. À la vérité, ils n'étaient pas encore en mesure de contester la pensée dominante. Aucun travail comparable n'avait été entrepris sur la sociologie électorale de la Révolution ; c'était impossible à l'époque. On ne pouvait s'appuyer sur aucune donnée au niveau national, hormis les référendums

18. A. SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, A. Colin, 1913, p. 370-400.

19. F. GOGUEL, *Géographie des élections françaises De 1870 à 1951*, Paris, A. Colin, 1951. Voir aussi son article « Géographie électorale de la France (1849-1986) », *L'Histoire*, 94, 1986, p. 62-74 ; F. GOGUEL et G. DUPEUX, *Sociologie électorale. Esquisse d'un bilan. Guide de recherche*, Paris, A. Colin, 1951 ; J. MEYNAUD et A. LANCELOT, *La participation des Français à la politique*, Paris, PUF, 1965 ; A. LANCELOT, *L'abstentionnisme électorale en France*, Paris, A. Colin, 1968.

20. J. BOUILLON, « Les Démocrates-socialistes aux élections de 1849 », *Revue française de science politique*, 6, 1956, p. 70-95 ; M. AGULHON, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, p. 17 et p. 289.

21. R. HUARD, *Le suffrage universel en France (1848-1946)*, Paris, Aubier, 1991, p. 14.

constitutionnels. L'absence de partis politiques et le fait qu'aucun des parlementaires de la décennie révolutionnaire n'avait été élu directement interdisait toute tentative de topographie électorale comme celles qui furent établies à partir de 1849. Les constitutions de 1793, 1795, et 1799 avaient été approuvées par le peuple par un vote direct, mais leur approbation avait été quasi unanime, ce qui supprimait la possibilité de tracer une topographie de la répartition des voix pour et des voix contre²².

La situation changea dans les années 1960 et 1970, avec la parution de travaux annonçant la naissance d'une sociologie électorale de la Révolution. Deux ouvrages précurseurs – une étude de Paul Bois sur la Sarthe en 1960 et une analyse politique de l'Alsace par Roland Marx en 1966 – ouvrirent un nouveau chapitre de l'histoire électorale de la Révolution. Dans le sillage de Siegfried, Bois souhaitait découvrir des relations entre les options politiques offertes aux paysans de la France de l'Ouest et les facteurs sociaux et économiques qui avaient déterminé leurs choix. Il démontra qu'il était possible de tracer une sociologie électorale de la Révolution et d'expliquer le comportement des votants²³.

Marx, dans son étude de la vie politique en Alsace durant la Révolution, fit de la sociologie électorale la clé de voûte de son analyse du comportement politique²⁴. Comme Bois, il cherchait à déterminer les relations entre structures sociales et options politiques. Son ambition était d'élucider les problèmes essentiels et de proposer une méthodologie pour les futurs chercheurs, mais la pénurie de documents électoraux fit que ses résultats ne furent pas finalement satisfaisants. L'originalité de Marx réside dans l'analyse de l'impact des conditions de vote et d'éligibilité sur le corps électoral, sur la participation électorale et sur la composition socioprofessionnelle du personnel politique.

La parution du livre de Marx poussa Jean-René Suratteau à réfléchir aux difficultés que rencontraient les chercheurs intéressés par la sociologie électorale de la Révolution. Il pointa les obstacles qui empêchaient l'exploitation quantitative et qualitative des sources. D'après lui, l'étude de Marx posait pour la première fois de manière systématique trois questions essentielles. Premièrement, une analyse sociologique de l'électorat et des élus était nécessaire pour faire toute la lumière sur le degré de responsabilité de la Révolution dans les progrès de la démocratie. Le deuxième problème était le niveau de participation et d'abstention. Enfin, le vote des assemblées électorales départementales ne correspondait pas exactement aux opinions des votants. Les orientations politiques des députés ne pouvaient pas non plus être considérées comme représentatives car ils étaient tous de milieux aisés. Il concluait par une note quelque peu désabusée : « De cet essai de mise au point, il ressort que l'analyse des élections à l'époque révolutionnaire est bien plus

22. J. GODECHOT, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, PUF, 1951, p. 73-74, 240, 252, 399, 405, 480, 493, et 501.

23. P. BOIS, *Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Paris, École pratique des hautes études, 1960.

24. R. MARX, *Recherches sur la vie politique de l'Alsace pré-révolutionnaire et révolutionnaire*, Strasbourg, Istra, 1966, p. 3.

difficile, bien plus aléatoire que pour les époques plus rapprochées de nous [...]. Il est difficile de leur appliquer les règles méthodologiques que Georges Dupeux et François Goguel ont dégagées dans un ouvrage classique, il y a seize ans²⁵. »

En soulignant les difficultés rencontrées par les historiens, Suratteau réussit à décourager toute tentative sérieuse de recherche en sociologie électorale de la Révolution. Selon Serge Aberdam, l'évocation répétée des obstacles qui ne manqueraient pas de surgir devant eux finit par dissuader les chercheurs éventuels de se lancer dans l'aventure. Les chercheurs français avaient du mal à étudier ce sujet, d'une part à cause de l'historiographie des élections révolutionnaires qui existait déjà et d'autre part à cause des impasses méthodologiques dont ils avaient hérité²⁶. Suratteau était de surcroît très méfiant à l'égard de l'analyse quantitative et de sa capacité à fournir une quelconque certitude.

Deux autres raisons expliquent l'indifférence, voire l'hostilité, que rencontrèrent les études électorales sur la Révolution à la suite de la publication de l'article de Suratteau. L'histoire sociale et l'étude des mouvements populaires ont globalement dominé les recherches sur la Révolution durant cette période. La publication par Albert Soboul d'un ouvrage essentiel sur les sans-culottes de l'an II, ainsi que la parution des travaux de George Rudé, Richard Cobb et Kare Tonnesson, ont stimulé la recherche sur les mouvements populaires citadins et les assemblées de sections, et ce au détriment de l'étude des assemblées primaires²⁷. Le deuxième problème était directement lié à la guerre froide et avait à voir avec la définition de la démocratie. Les historiens de gauche, très méfiants à l'égard de la démocratie bourgeoise, accordaient peu de valeur aux élections. La démocratie directe en revanche, telle qu'elle se manifestait dans les mouvements populaires et les assemblées de section, était une expression beaucoup plus valable de l'opinion publique. Cette préférence pour la démocratie directe constituait un obstacle à la recherche sur les élections.

L'article que j'ai publié en 1975 était une synthèse de ce que les historiens avaient déjà découvert; j'y soulignais les contradictions contenues dans leurs conclusions sur la participation électorale des citadins et des campagnards de 1789 à 1793²⁸. En attirant l'attention sur ces contradictions, j'espérais susciter de nouvelles études qui feraient toute la lumière sur le comportement politique des votants des villes et des campagnans. Cet article, qui fournissait des données

25. J.-R. SURATTEAU, « Heurs et malheurs de la "sociologie électorale" pour l'époque de la Révolution française », *Annales ESC*, 23, 1968, p. 579-580.

26. S. ABERDAM, « Interpréter les votes révolutionnaires. Divergences et convergences de l'historiographie », *Citoyens et citoyenneté sous la Révolution française*, éd. R. MONNIER, Paris, Société des études robespierristes, 2006, p. 154-156.

27. A. SOBOUL, *Les sans-culottes parisiens en l'an II. Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire 2 juin 1793-9 Thermidor An II*, Paris, Clavreuil, 1958; G. RUDÉ, *The Crowd in the French Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 1959; R. COBB, *Les armées révolutionnaires instrument de la Terreur dans les départements, avril 1793-floréal an II*, 2 vols., Paris, Mouton., 1961-1963; K. TONNESSON, *La défaite des sans-culottes. Mouvement populaire et réaction bourgeoise en l'an III*, Paris, Clavreuil, 1959.

28. M. EDELSTEIN, « Vers une "sociologie électorale" de la Révolution française : la participation des citadins et des campagnards (1789-1793) », *RHMC*, 22, 1975, p. 508-529.

sur la participation électorale, atténuait aussi l'affirmation de Suratteau quant à la difficulté de tirer des conclusions sur le vote en partant de statistiques. J'ai très tôt éprouvé un grand intérêt pour la conscience politique des populations rurales, ce qui m'a finalement conduit à écrire ce livre. En effet, en dépit d'une production abondante de travaux sur la sociologie électorale de la Révolution, la promesse d'une ouverture dans ce nouveau domaine s'est rapidement évanouie.

Dans les années 1980, l'analyse socio-économique qui avait dominé le champ de l'historiographie révolutionnaire pendant des décennies fut enterrée. Le décès subit de Soboul en 1982 et son remplacement l'année suivante par Michel Vovelle inaugurèrent une période de transition entre histoire sociale et histoire culturelle et politique. Vovelle s'est attaché à la « redécouverte de l'histoire politique ». Catherine Duprat, qui lui a succédé, a continué sur cette lancée.

La redécouverte de l'histoire politique créait un nouveau paradigme, celui de la « culture politique ». Les historiens néo-jacobins et les « révisionnistes » qui s'attaquaient à l'orthodoxie « marxiste » dominante s'accordaient sur le fait que la Révolution était essentiellement politique et qu'elle avait créé une nouvelle culture politique, mais ils n'avaient pas la même approche et n'aboutissaient pas à la même évaluation de l'héritage révolutionnaire. Pour les révisionnistes, la culture politique était essentiellement le discours d'une élite. D'un point de vue méthodologique, ils étaient influencés par l'anthropologie culturelle, la linguistique et les théories littéraires de la déconstruction. Pour eux, la culture politique révolutionnaire n'était pas du tout libérale et la Révolution annonçait les totalitarismes. Leurs adversaires donnaient quant à eux une définition plus large de la culture politique et affirmaient que la Révolution était fondamentalement libérale et démocratique.

Partant du principe que les résultats principaux de la Révolution étaient politiques et culturels plutôt que sociaux, François Furet soulignait l'urgence pour les historiens de redécouvrir l'analyse politique²⁹. Selon lui, la Révolution avait inventé une culture politique démocratique et l'avait révélée au monde. Elle représentait la première expérience de démocratie de l'époque moderne. « C'est ce qu'il y a d'unique en elle qui fait son intérêt historique, et c'est d'ailleurs cet "unique" qui est devenu universel : la première expérience de la démocratie³⁰. »

Influencé par Cochin, Furet expliquait la Révolution avec les mots de la linguistique. Le vide politique provoqué par l'effondrement de la monarchie avait été envahi par la rhétorique politique démocratique : l'idéologie avait remplacé le pouvoir³¹. La sociabilité démocratique qui s'était développée dans les sociétés littéraires de l'Ancien Régime avait alors été incarnée par les jacobins. En prenant le pouvoir, ces derniers avaient tenté d'organiser la société sur un mode politique et idéologique. La Révolution avait glissé vers ce qu'il appelait la démocratie pure, pour aboutir finalement à la Terreur. Furet affirmait que la Révolution avait

29. F. FURET, « Le catéchisme révolutionnaire », *Annales ESC*, 1971, p. 255-289; F. FURET, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978, p. 45.

30. *Ibid.*, p. 109.

31. *Ibid.*, p. 71-72.

inventé la culture démocratique moderne, mais il la croyait ancrée dans le discours et l'idéologie plutôt que dans la société ou les institutions; il ne tenait pas compte des pratiques politiques concrètes, de la politique électorale et de la sociologie politique³².

Le principal disciple de Furet fut Keith Baker, qui fit tout pour accélérer le passage de l'histoire sociale à l'histoire politique. S'inspirant du travail de Jürgen Habermas sur l'importance de l'opinion publique comme tribunal politique, Baker montra la signification nouvelle que prenait ce concept dans le contexte de crise politique auquel étaient confrontés la France et le régime de monarchie absolue³³. La principale contribution de Baker à l'étude de la Révolution est sans doute sa défense de l'idée de culture politique. Il reconnaissait que sa définition sémiotique était très différente de celle développée par les politologues, laquelle est par nature essentiellement socio-psychologique. Ceci dit, sa vision de la culture politique est abstraite et étriquée. Elle privilégie le discours, la théorie politique, l'analyse de texte plutôt que les véritables pratiques politiques, parmi lesquelles les élections. Elle est beaucoup trop centrée sur une élite et sur Paris. Elle tient peu compte de l'histoire sociale et des questions de genre. On a reproché à Baker d'accorder trop d'importance aux idées de Furet sur le fanatisme idéologique et l'utopisme de la Révolution³⁴.

L'approche du bicentenaire donna à Baker et à Furet l'occasion de diffuser leurs opinions révisionnistes. À partir d'une série de conférences, débutée à la veille du bicentenaire et poursuivie jusque dans les années 1990, ils publièrent quatre volumes intitulés *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*³⁵. Mais aucun de ces textes n'aborde le sujet des élections, hormis deux essais sur le règlement du 24 janvier 1789.

Lynn Hunt avait introduit le concept de culture politique avant que Baker ne le fasse, mais elle s'en est servie en cohérence avec l'approche socio-psychologique développée par les politologues américains. Elle définissait la culture politique comme un ensemble de valeurs, d'attentes et de règles partagées entraînant un comportement politique commun. Selon elle, la Révolution était fondamentalement politique; elle avait généré un langage commun et des symboles mais aussi une nouvelle classe politique qui donnait une cohérence à la culture politique. Son unité était cimentée par une série de valeurs partagées. En créant une tradition de

32. Voir l'essai critique de L. HUNT dans *History and Theory*, 20, 1981, p. 313-323.

33. J. HABERMAS, *The Structural Transformation of the Public Sphere. An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, trad. T. BURGER et F. LAWRENCE, Cambridge, Mass., The MIT Press, 1989; K. BAKER, « Public Opinion as political invention », K. BAKER (éd.), *Inventing the French Revolution Essays on French Political Culture in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 167-199; K. BAKER, « Introduction », *The Political Culture of the Old Regime* (éd.), K. BAKER, Oxford, Pergamon Press, 1987, p. XII. Voir p. XXIV n. 2.

34. J. CENSER, « The Coming of a New Interpretation of the French Revolution ? », *JMH*, 61, 1989, p. 704-723; D. SUTHERLAND, « The Revolution in the Provinces : Class or Counterrevolution ? », *Essays on the French Revolution : Paris and the Provinces*, S. REINHART et E. CAWTHON (éd.), College Station, Texas, Texas A & M University Press, 1992, p. 116-130.

35. K. BAKER, F. FURET, M. OZOUF, et C. LUCAS (éd.), *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*, 4 vol., Oxford, Pergamon Press, 1987-1994.

démocratie républicaine, la Révolution avait provoqué une « révolution dans la culture politique³⁶ ». Lynn Hunt ne s'est pas intéressée aux pratiques électorales, mais le fait qu'elle se soit concentrée sur les résultats électoraux a fait d'elle une pionnière dans l'histoire électorale de la Révolution. Elle fut aussi la première à tracer la géographie politique des années 1792-1799³⁷.

À la veille du bicentenaire, Rémond et Furet mirent l'accent sur l'échec des historiens dans l'étude des élections révolutionnaires³⁸. Furet déplorait le fait que les chercheurs se soient trop attardés sur les mouvements populaires, les clubs et les sections et qu'ils aient négligé les élections. « Les élections, écrit-il, sont, en règle générale, les parents pauvres de l'historiographie de la Révolution française³⁹. » Ses commentaires à ce sujet tombaient à pic, juste après la publication des résultats d'une enquête sur le développement du réseau des sociétés politiques apparues durant la Révolution. Appartenir à un club était considéré comme le moyen principal pour entrer en politique⁴⁰.

Si la question des élections fut négligée avant et pendant le bicentenaire, un certain nombre d'événements survinrent au même moment comme les signes avant-coureurs d'un changement. La publication de plusieurs articles sur les élections révolutionnaires et la soutenance de sa thèse par Gueniffey étaient comme des présages de ce qui allait suivre⁴¹. Le temps était presque venu pour les historiens de la Révolution de répondre aux appels de Rémond et de Furet.

36. L. HUNT, *Politics, Culture, and Class in the French Revolution*, Berkeley, University of California Press, 1984, p. 10-11, 15-16, et p. 224-236.

37. *Ibid.*, p. 123-148.

38. R. RÉMOND, « L'apport des historiens aux études électorales », *Explication du Vote. Un bilan des études électorales en France*, D. GAXIE (dir.), Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, p. 46.

39. F. FURET, « La monarchie et le règlement électoral de 1789 », *The Political Culture of the Old Regime* (éd.), K. BAKER, Oxford, Pergamon Press, 1987, p. 375.

40. J. BOUTIER et P. BOUTRY, « Les sociétés populaires : un chantier ouvert », *AHRF*, 266, 1986, p. 365-398. *Atlas de la Révolution française*, 6, *Les sociétés politiques*, J. BOUTIER et P. BOUTRY (éd.), Paris, Éditions de l'EHESS, 1992, p. 13.

41. *Dictionnaire critique de la Révolution française*, F. FURET et M. OZOUF (éd.), Paris, Flammarion, 1988; *Dictionnaire historique de la Révolution Française*, sous la direction de J.-R. SURATTEAU et F. GENDRON, Paris, PUF, 1989; M. CUBELLS, « Les assemblées électorales pour les États Généraux en Provence en 1789 : participants, scrutins, contestations »; M. CROOK, « Les Français devant le vote : participation et pratique électorale à l'époque de la Révolution »; G. FOURNIER, « Les incidents électoraux dans la Haute-Garonne, l'Aude, l'Hérault pendant la Révolution », *Les Pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1988, p. 13-37 et p. 63-76. P. ARCHES, « Élections et participation électorale au début de la Révolution française, 1790-1791 », *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 21, 1988, p. 323-386; M. CROOK, « Les élections aux États Généraux de 1789 et les origines de la pratique électorale de la Révolution », *Aux origines provinciales de la Révolution. Colloque de Vizille, 1988*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1990, p. 415-425; S. DENYS, « élections et Révolution : les élections du Directoire dans l'Orne », *Annales de Normandie*, 39, 1989, p. 351-367; M. EDELSTEIN, « La place de la Révolution dans la politisation des paysans », *AHRF*, 280, 1990, p. 135-149; G. FOURNIER, « La participation électorale en Haute-Garonne pendant la Révolution », *Annales du Midi*, 101, 1989, p. 47-71; O. AUDEVART, « Les élections en Haute-Vienne pendant la Révolution », *Limousin en Révolution*, Limoges, Les Monédières, 1989, p. 129-138. Cet article s'appuyait sur son mémoire de maîtrise, « Les élections en Haute-Vienne pendant la Révolution (1789-1799) », UFR des lettres et sciences humaines, université de Limoges, 1988; P. GUENIFFEY, « La Révolution française et les élections. Suffrage, participation et élections pendant la période constitutionnelle (1790-1792) », thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, 1989.

L'absence d'études sur les élections de la période révolutionnaire avait fini par susciter de nombreux projets de recherche.

L'âge d'or des études sur les élections de la période révolutionnaire débuta dans les années 1990. La parution du livre de Gueniffey sur la Révolution française et les élections fut le premier ouvrage d'importance sur le sujet. Il fut suivi peu de temps après par celui de Malcolm Crook, *Elections in the French Revolution*, premier livre en langue anglaise à explorer la question. En 1999, un groupe de chercheurs de l'*Institut d'histoire de la Révolution française* publia un guide à l'usage des jeunes chercheurs intéressés par l'étude des élections de la décennie révolutionnaire. Le livre du juriste Philippe Tanchoux sur les procédures électorales de la fin de l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale est une contribution importante au champ des études électorales. Edna Lemay et son équipe publièrent deux « dictionnaires des législateurs » qui sont une mine indispensable de références. Aberdam a étudié l'extension du droit de vote de 1792 à 1795. Les études régionales ont apporté un éclairage précieux sur les élections en province, tandis que les électeurs parisiens étaient le sujet d'une analyse fouillée de Maurice Genty et Émile Ducoudray⁴². Cette liste n'est pas exhaustive : il faudrait y ajouter les nombreuses thèses de doctorat et les mémoires de maîtrise sur divers aspects des élections locales.

Devant une production aussi abondante, on est en droit de se demander si un autre ouvrage général sur la Révolution et les élections est vraiment nécessaire. Dans un compte rendu commentant les contributions d'un trio d'auteurs à l'étude des élections révolutionnaires, Isser Woloch a qualifié le livre de Gueniffey de « critique pugnace » de l'expérience électorale révolutionnaire. Quant au livre de Crook, il le considérait comme une synthèse solide et équilibrée des élections révolutionnaires, mais qui, selon lui, ne prenait pas assez en compte les arguments de Gueniffey⁴³. Pour Woloch, le livre de Gueniffey est sans conteste un ouvrage polémique, qui met largement en doute la contribution des élections révolutionnaires à la démocratie. Le livre de Crook, au contraire, est une analyse solide et non polémique des élections durant la décennie révolutionnaire, mais qui ne tient pas assez compte des théories de Gueniffey.

Je reconnais pour ma part l'importance du travail de ce dernier, mais je ne suis pas d'accord avec l'application qu'il fait de l'analyse de Cochin aux élections

42. P. GUENIFFEY, *op. cit.* ; M. CROOK, *Elections in the French Revolution. An Apprenticeship in democracy, 1789-1799*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996 ; S. ABERDAM, S. BIANCHI, R. DEMEUE, É. DUCOUDRAY, B. GAINOT, M. GENTY, C. WOLIKOW, *Voter, élire pendant la Révolution française 1789-1799. Guide pour la recherche*, Paris, CTHS, 1999 ; P. TANCHOUX, *Les procédures électorales en France de la fin de l'Ancien Régime à la première guerre mondiale*, Paris, CTHS, 2004 ; E. LEMAY, *Dictionnaire des Constituants 1789-1791*, 2 vol., Oxford, Voltaire Foundation, 1991 ; *Dictionnaire des Législateurs 1791-1792*, sous la direction de E. HINDIE LEMAY, 2 vol., Ferney-Voltaire, le Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2007 ; voir B. GAINOT, Chapitre I, Le renouveau des études électorales et la bibliographie, dans S. ABERDAM, S. BIANCHI, R. DEMEUE, É. DUCOUDRAY, B. GAINOT, M. GENTY, C. WOLIKOW, *Voter, élire pendant la Révolution française 1789-1799. Guide pour la recherche*, 2^e édition, Paris, CTHS, 2006, p. 19-28 et 97-132.

43. I. WOLOCH, « Deputies, Voters, and Factions in French Revolutionary Political Culture », *The Historical Journal*, 42, 1999, p. 281.

révolutionnaires – de fait, Furet appelait Gueniffey « notre nouvel Augustin Cochin⁴⁴ ». Tout son travail est concentré sur le moment du vote. Il insiste sur l'uniformité des élections révolutionnaires et rejette toute approche chronologique ou régionale. Il n'est pas non plus très intéressé par les élections municipales. Le processus du vote étant le même partout, il étudie un petit échantillon de départements. Les élections eurent lieu, d'après lui, dans une sorte de vide politique ; elles se caractérisèrent par des votes dispersés, une faible participation et des résultats peu significatifs. Gueniffey affirme cependant que l'absence de candidats déclarés ne signifie pas qu'il n'y en avait pas. Des candidats officieux étaient désignés lors de réunions secrètes. On faisait des arrangements ; on montait des cabales. La faible participation permettait à une minorité militante de manipuler le scrutin. Pour s'assurer le succès, il fallait gagner le contrôle du bureau afin d'influencer les votants depuis cette position stratégique. Diverses tactiques étaient utilisées pour éliminer les adversaires, tandis que les scrutateurs manipulaient les bulletins des nombreux analphabètes. Le trait caractéristique des élections révolutionnaires est que l'on ne peut avoir un aperçu de l'équilibre des forces politiques que d'après le niveau de participation, non d'après les résultats. Une forte abstention peut aussi bien être le signe d'un boycott de la part de l'opposition que d'une manœuvre d'épuration.

De l'avis de Furet, Gueniffey a élucidé la signification des élections révolutionnaires mais son interprétation et sa méthodologie présentent des failles importantes – la principale étant l'application d'une interprétation préconçue. Par exemple, il n'a lu que les procès-verbaux des assemblées primaires d'un petit échantillon de départements pour 1790-1792, de préférence ceux des assemblées de 1792 qui servaient mieux son argumentation. Il a privilégié les procès-verbaux des assemblées électorales de département, qui sont conservés à Paris. Il a fait un usage très sélectif des documents, exploitant ceux qui pouvaient étayer sa démonstration, laissant de côté ceux qui apportaient une contradiction. Il n'a pas expliqué le comportement du votant en cherchant des corrélations entre la participation électorale et diverses variables telles que l'obligation pour les prêtres de prêter serment ou le développement d'un réseau de clubs jacobins.

Selon Jeff Horn, la principale faiblesse de la thèse de Gueniffey est son insistance sur les événements nationaux ; pour lui, c'est seulement au niveau local que peut être appréhendé le caractère essentiel des pratiques et des principes démocratiques dans la politique révolutionnaire⁴⁵. Il insiste sur le fait que le département de l'Aube offre une image totalement différente de celle, proposée par Gueniffey, d'élections révolutionnaires pas du tout démocratiques. La montée en puissance du club jacobin dans ce département fut profondément démocratique. Les élections, de 1790 à 1793, constituèrent un véritable apprentissage de la démocratie. Citant

44. M. EDELSTEIN, compte rendu du livre de Gueniffey, *AHRF*, 303, 1996, p. 161-164 ; P. GUENIFFEY, *op. cit.*, p. IX.

45. J. HORN, « Toute politique est locale : une relecture de *Le nombre et la raison : la Révolution française et les élections* de Patrice Gueniffey », *AHRF*, 311, 1998, p. 89-109.

Tip O'Neill, ancien président de la Chambre des représentants des États-Unis, il prétend que « toute politique est locale » et que le rôle crucial des élections révolutionnaires dans les origines de la démocratie moderne ne peut apparaître qu'au prix d'une analyse minutieuse de la politique locale.

Le caractère essentiel des élections dans la contribution de la Révolution à l'émergence de la culture politique démocratique moderne souligne encore l'importance du sujet. Le fait que le livre de Crook ne prenne pas en compte les interprétations de Gueniffey, alors que l'ouvrage de ce dernier est éminemment polémique et a soulevé de nombreuses objections, signifie qu'une réinterprétation critique des élections pendant la décennie révolutionnaire est nécessaire.

Pourquoi ce livre ?

Mon objectif est d'étudier la naissance de la démocratie électorale pendant la Révolution. Les lecteurs assisteront à la création d'une culture politique moderne entre 1789 et 1799. M'appuyant sur une réévaluation critique de l'interprétation donnée par Gueniffey des élections révolutionnaires, j'entends offrir une réponse à ceux qui refusent de voir dans la Révolution l'une des sources de la démocratie moderne. Je rejette l'approche sémiotique révisionniste de la culture politique et j'utilise au contraire la définition de Hunt, qui souligne les valeurs partagées guidant tout comportement politique. La contribution principale de la Révolution à la culture politique moderne est le concept de citoyenneté, qui suppose une participation politique très large. Si ce livre évoque des débats parlementaires et cite des écrits politiques, il n'est pas pour autant une histoire de l'idée de démocratie. Il s'intéresse à ce que Woloch appelle « le nouvel ordre civique » créé par la Révolution, autrement dit les valeurs, les politiques et les institutions à la jonction entre l'État et la société civile⁴⁶. Comme le livre de Woloch, il montre le véritable fonctionnement des institutions.

Dans un sens plus large, ce livre étudie la démocratie populaire. Il est par conséquent centré sur la participation aux assemblées électorales, primaires et secondaires. Il s'intéresse principalement aux pratiques et aux comportements électoraux : il propose une explication du processus électoral et de ses résultats. Il analyse les procédures et les pratiques électorales ainsi que les taux de participation, à partir d'un corpus très large de données quantitatives. S'il s'intéresse essentiellement à l'histoire politique, il analyse aussi l'aspect social et accorde une attention particulière à la composition socioprofessionnelle des élus. Pour découvrir dans quelle mesure les élections ont favorisé le renouvellement des élites et la démocratisation de la nouvelle classe politique, il offre une analyse en profondeur de la rotation du personnel politique. Il s'intéresse à la géographie électorale et

46. I. WOLOCH, *The New Regime Transformations of the French Civic Order, 1789-1820s*, New York, Norton, 1994, p. 14.

propose un aperçu de ce que Vovelle appelle la « géopolitique » de la Révolution⁴⁷. Toutes sortes d'élections sur tout le territoire français sont examinées dans un ordre chronologique : les élections municipales et administratives, celles des juges de paix et des députés. Les élections judiciaires, militaires et ecclésiastiques, en revanche, ne sont pas étudiées. Des comparaisons avec la république américaine naissante et avec l'Angleterre font apparaître le caractère spécifique de l'apprentissage français de la démocratie électorale.

La Révolution n'offre pas un contexte favorable pour l'étude des élections. L'absence de partis politiques, de campagne électorale et de candidats déclarés rend problématique toute interprétation des résultats électoraux. L'impossibilité d'appliquer aux élections révolutionnaires les techniques sophistiquées de la sociologie politique développée par les chercheurs français sera une source constante de frustration pour le lecteur. D'un autre côté, ce livre propose l'analyse la plus complète à ce jour de l'influence des jacobins sur les élections.

Les difficultés techniques que l'on rencontre dans l'étude des élections révolutionnaires sont énormes. Exception faite des trois plébiscites constitutionnels de 1793, 1795 et 1799, les votes ont été enregistrés dans les procès-verbaux des assemblées primaires et électorales, conservés aux archives départementales. Ces vingt dernières années, j'ai consulté les archives de presque tous les chefs-lieux de département de l'époque (il y en avait 83). Mais la conservation inégale de ces documents rend impossible l'obtention d'un résultat cohérent. Paris représentait une telle exception et la France du XVIII^e siècle était si diverse que les résultats des études locales ne peuvent pas être généralisés. Par conséquent, l'étude des élections à travers tout l'hexagone a été privilégiée plutôt que celui d'un échantillon de départements. Étant donné qu'il est impossible pour un chercheur d'étudier l'ensemble des 20 élections de la décennie révolutionnaire, je n'ai consulté que les procès-verbaux existants des assemblées primaires pour les scrutins de mars-octobre 1790 et juin 1791, ainsi qu'une grande quantité de ceux concernant l'élection des juges de paix à la fin de l'année 1790. Ce livre présente aussi une synthèse des élections entre 1792 et 1799 à partir de sources secondaires. Il constitue à ce jour l'étude la plus complète sur les élections révolutionnaires, et, malgré les difficultés rencontrées, il permet de réaffirmer que la Révolution française, comme la Révolution américaine, a donné naissance à la démocratie électorale.

47. M. VOVELLE, *La découverte de la politique géopolitique de la Révolution française*, Paris, Éditions de la Découverte, 1992.